



Comme un disque rayé

Vous connaissez le principe du disque rayé? Il s'agit de répéter la même demande, d'exprimer les mêmes doléances, à chaque fois qu'on se retrouve exposé.e à une opposition, une obstruction, une objection injuste, arbitraire ou abusive. Le principe du disque rayé tire son image du disque de vinyle écorché où l'aiguille de lecture heurte la rayure et répète ainsi *ad nauseam* la même enfilade sonore.¹



Il y a plus de trente ans que des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants existent en Gaspésie. À cette période-ci de l'année, chacune dresse le bilan de ses activités, reddition de compte oblige ! La représentation du disque rayé sied parfaitement à plusieurs conclusions qu'il nous est possible de tirer. Il semble que la route demeure parsemée des mêmes embûches, que les mêmes revendications sont répétées, que les mêmes luttes sont menées, que le sort des femmes violentées dans un contexte conjugal et celui de leurs enfants ne s'améliore pas vraiment, pas plus que celui des ressources de première ligne que sont les maisons d'aide et d'hébergement.

Qui aurait cru il y a 30 ans que les femmes seraient encore, en 2019, pointées du doigt lorsqu'elles subissent les violences de leur conjoint, comme si elles étaient responsables, en tout ou en partie, des mauvais traitements qui leur sont infligés; qui aurait cru que l'insistance serait davantage mise sur la santé et le bien-être des hommes et à travers elle, sur leur prétendue détresse particulière qui, en soi, cautionne l'absence de responsabilité au regard des violences exercées; qui aurait cru qu'après autant de formations et de campagnes de sensibilisation, certains jugements rendus dans des affaires de violences conjugales masculines demeureraient totalement aberrants et banaliseraient aujourd'hui encore les violences faites aux femmes, comme c'est de cas d'absolutions alors même que des agressions physiques sont avérées²; qui aurait cru qu'après une succession quinquennale de politiques gouvernementales en matière de violences conjugales, un nombre effarant de femmes et d'enfants continueraient de subir des horreurs dans leur propre foyer et que plusieurs continueraient d'en perdre la vie; qui aurait cru que les services de protection de la jeunesse dissimuleraient les violences conjugales sous le couvert du conflit sévère de séparation, laissant croire, à tort, à la symétrie du contrôle exercé; qui aurait cru que des décisions ministérielles entraîneraient encore et toujours l'iniquité dans le financement des refuges pour femmes; qui aurait cru que les services offerts aux enfants par les maisons d'aide et d'hébergement demeureraient sporadiques en raison du sous-financement chronique; qui aurait cru qu'au lieu de s'atténuer, les situations de violences conjugales se multiplieraient, au point où les refuges ne désemplissent pas?

Alors, même si on aimerait bien changer de disque, cesser de se répéter, modifier le discours, les revendications, les récriminations et les argumentations, nous sommes contraintes de persévérer, donc de conserver le vieux disque éraillé. Ainsi, nous répéterons qu'une compréhension commune du phénomène des violences conjugales et une intervention qui privilégie la sécurité des femmes et des enfants qui les subissent doivent être promues; nous répéterons que les sentences doivent être à la hauteur des crimes commis plutôt que de contribuer à décourager les femmes de porter plainte; nous répéterons que le traitement médiatique des crimes commis en contexte conjugal doit être rigoureux et ne jamais laisser place aux justifications avancées par les conjoints-auteurs de violences, d'autant plus que l'influence est grande sur la compréhension populaire du phénomène; nous répéterons que les services de protection de la jeunesse doivent cesser d'occulter les situations de violences conjugales; nous répéterons qu'il faut assurer aux maisons d'aide et d'hébergement un financement adéquat leur permettant de répondre aux besoins de sécurité, de protection et de soutien psychosocial des femmes violentées et d'offrir des services spécifiques, stables et continus aux enfants; nous n'aurons donc de cesse de nous répéter, *ad infinitum!*

Monic Caron, pour *L'Alliance gaspésienne*

1. <https://ceclair.fr/repeter-pour-mieux-regner-le-principe-du-disque-raye> (site consulté le 14 mai 2019)

2. <https://www.lavantage.qc.ca/article/2019/04/04/les-echos-du-palais-de-justice-de-mont-joli-3-avril> (site consulté le 14 mai 2019)

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur  Alliance gaspésienne

Le Centre Louise-Amélie
Sainte-Anne-des-Monts
418 763-7641
cla.inc@globetrotter.net

L'Émergence
Maria
418 759-3411
emergenc@globetrotter.net

La maison Blanche-Morin
Pabos
418 689-6288
lmbm@globetrotter.net

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie